



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°2

Lot n° : 3A

Intitulé : CHARPENTE-ISOLATION

TITULAIRE du MARCHE

SAS MARGUERON

Avenue du 133^{ème} R.I

01300 BELLEY

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 7 juin 2021

JUILLET 2024

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée
à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SAS MARGUERON

Avenue du 133^{ème} R.I

01300 BELLEY

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 3A	Intitulé : CHARPENTE-ISOLATION
-------------	--------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 2 627 000,15 €HT
TVA (20%) : 525 400,03 €
Montant TTC : 3 152 400,18 € TTC

Montant du marché :	2 627 000,15 €HT	Initial
	2 739 075,15 €HT	Après avenant n°1

Article 5 – Objet de l'avenant n°2

L'adaptation du programme pour garantir l'usage de la salle culturelle implique d'intégrer un grill suspendu à la charpente, ayant des conséquences sur les charges à reprendre par cette dernière.
Le montant proposé par le titulaire pour assurer les prestations : 29 949,32 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°2

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	24 949,32	4 989,86	29 939,18
Moins-values	0,00	0,00	0,00

Montant de l'avenant n°2	+ 24 949,32	4 989,86	+ 29 939,18
Evolution du montant du marché	+0,95%		
Variation cumulée du marché	+ 5,22 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°2

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°1	2 739 075,15	547 815,03	3 286 890,18
Montant de l'avenant n°2	24 949,32	4 989,86	29 939,18
Nouveau montant du marché	2 764 024,47	552 804,89	3 316 829,36

Article 8 – Base légale de l'avenant n°2

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R2194-2, R. 2194-3

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°2

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 03a-02 du 17/05/2024

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

ID : 074-217402205-20240709-2024DELIB075-DE



Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le